



*Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

CULTURE ET ÉDUCATION POPULAIRE

**CONSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE - SIGNATURE D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS
ARTISTIQUES AVEC SOPHIE FOURDINIER**

Considérant que la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay souhaite mettre en place un projet autour de la flûte traversière à destination des élèves des classes de flûte du Conservatoire communautaire et des écoles de musique du territoire,

Considérant que ce projet a pour but de permettre aux élèves de découvrir une autre approche de la musique de chambre pour flûte avec un spectacle vivant où la musique et le dessin se connectent pour offrir un moment suspendu de poésie, à travers le conte musical « Histoire de Nature »,

Considérant que ce projet par sa diversité nécessite l'intervention de plusieurs artistes,

Considérant que l'artiste Sophie FOURDINIER assurera la partie artistique de ce projet, sur scène avec les musiciens lors du « concert dessiné » de restitution, et dessinera en temps réel en s'appuyant sur la musique, les dessins illustrant le concert projetés sur un grand écran,

Considérant qu'en application de l'article R.2122-3 3 du code de la commande publique, il y a lieu de signer un contrat de prestations artistiques avec l'artiste Sophie FOURDINIER, domiciliée à Arras (62000), 33 rue Ozanam, ayant pour objet la réalisation de l'illustration du « concert dessiné » de restitution qui se déroulera le samedi 12 octobre 2024 au cinéma les étoiles, situé à Bruay-la-Buissière (62700), 102 rue du Périgord et ce pour un montant de 930,00 € net de taxes,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

DECIDE de signer un contrat de prestations artistiques avec l'artiste Sophie FOURDINIER, domiciliée à Arras (62000), 33 rue Ozanam, ayant pour objet l'illustration en temps réel, d'un concert dessiné de restitution tout public s'appuyant sur la musique du conte musical « Histoire de Nature » produisant des dessins qui seront projetés sur un grand écran, le samedi 12 octobre 2024 au cinéma les étoiles, situé à Bruay-la-Buissière (62700), 102 rue du Périgord et ce pour un montant de 930,00 € net de taxes.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le **24 SEP. 2024**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,


DAGBERT Julien

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **27 SEP. 2024**

Et de la publication le : **27 SEP. 2024**

Par délégation du Président
Le Vice-président délégué,


DAGBERT Julien